



**FFvolley**

**COMMISSION FÉDÉRALE DÉVELOPPEMENT (CFD)**

**PROCES-VERBAL N°4 DU 4 AVRIL 2025**

**SAISON 2024/2025**

**Présents :**

Sébastien GONÇALVES-MARTINS (Président)  
Claude GANGLOFF (membre)  
Samuel BOYE (membre)  
Éric SAGOT (membre)  
Christophe LUYSS (membre)

**Invités :**

Jean-François HOUDAYER (DTN Adjoint en charge du Développement)  
Lilian GARRIC (alternant)  
Yvan MAIROT (salarié)  
Jeff MOLEY (Conseil de Surveillance)  
Michel BOURREAU (Conseil de Surveillance)

**Excusés :**

Marie ROSCOUET (membre)  
Quentin DOLO (salarié)

---

**Ordre du jour :**

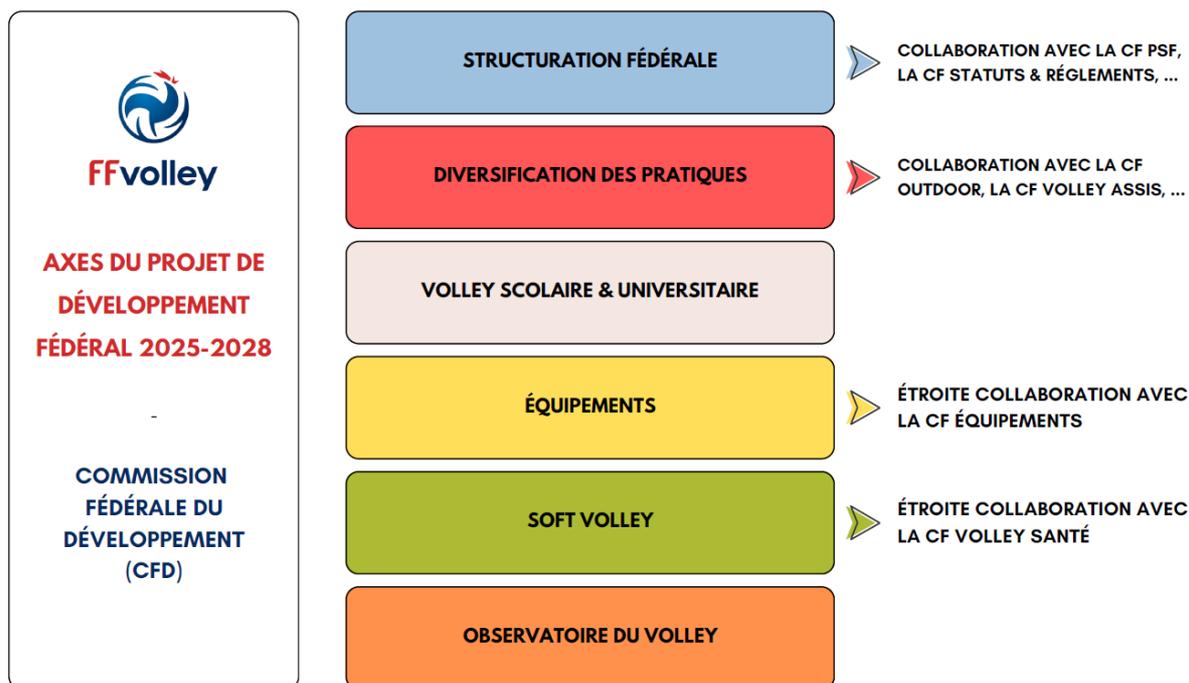
- **Feuille de route de la CFD**
- **Vœux « développement »**
- **Diversification des pratiques :**
  - o Avancée du Projet Outdoor
- **Scolaire & Universitaire :**
  - o Conventions
  - o SMASHY
- **Structuration fédérale :**
  - o PSF 2025
  - o DAF

**Date de publication : 05/05/2025**

La réunion débute à 12h30 en visioconférence.

## FEUILLE DE ROUTE DE LA CFD

Une feuille de route présentant les différents axes de travail de la CFD sera transmise pour le prochain Conseil d'Administration. Au cours de cette réunion, il est présenté le document de synthèse, exposant brièvement les différents axes de la CFD, ainsi que les dossiers associés. Ci-dessous la première page de ce document :



## VŒUX « DEVELOPPEMENT »

### Vœu n°1

Club : VOLLEY-BALL CLUB BAILLEULOIS (Ligue HAUTS-DE-FRANCE)

Vœu : Intégration de critères spécifiques à l'arbitrage intégrés dans la campagne de labellisation

### Vœu n°2

Club : CLUB VOLLEY DETENTE HERAULT (Ligue OCCITANIE)

Vœu : Modification des diplômes Smashy

-

Ces deux vœux sont irrecevables car ils ne font pas l'objet de disposition réglementaire.

Toutefois, l'ensemble des membres de la CFD s'accorde à dire que ces propositions sont intéressantes, et qu'elles seront prises en compte dans l'évolution des dispositifs concernés (Label Club Formateur & SMASHY). Les clubs ayant formulé ces vœux seront contactés à ce sujet.

## « DIVERSIFICATION DES PRATIQUES »

### Projet Outdoor

Il est présenté l'avancée du projet outdoor à ce jour, et notamment les éléments suivants :

- Les objectifs
- Le phasage du projet, de 2025 à 2028
- La feuille de route de la « phase 1 » (pour 2025)
  - o Les structures & évènements éligibles
  - o L'enveloppe
  - o Nom du projet
  - o Le planning

Le groupe de travail avance et le dispositif pourra être présenté courant avril.

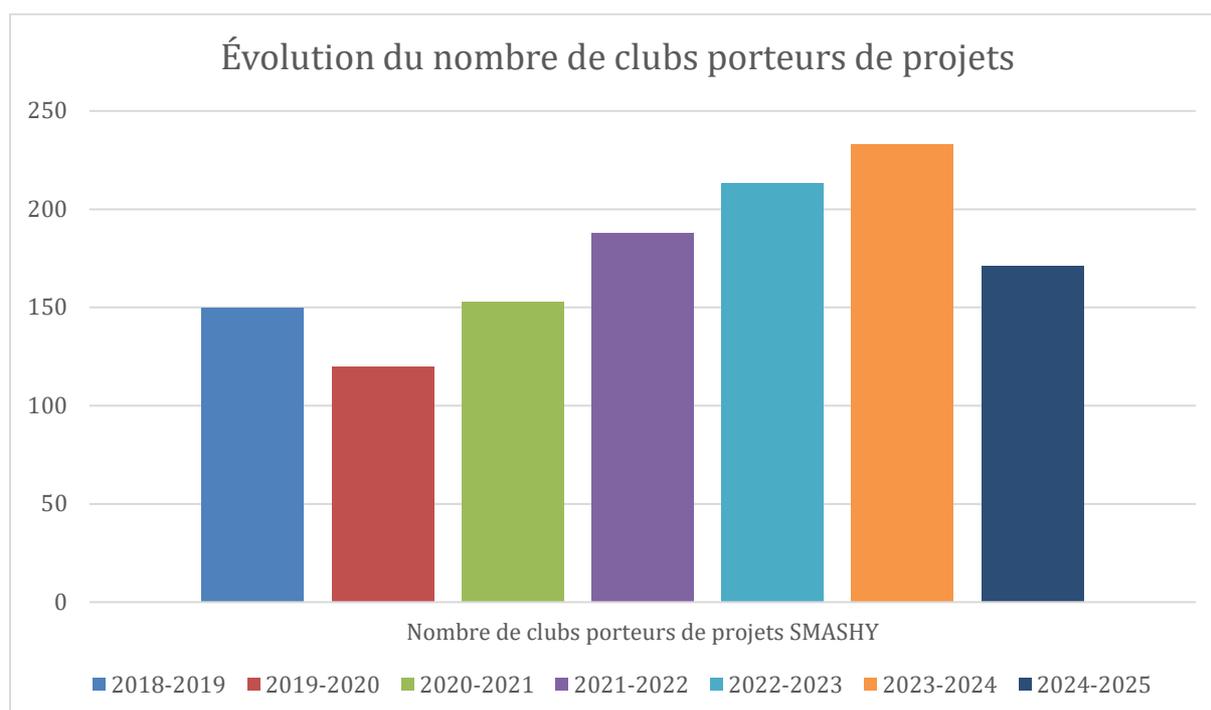
## « SCOLAIRE & UNIVERSITAIRE »

### Conventions

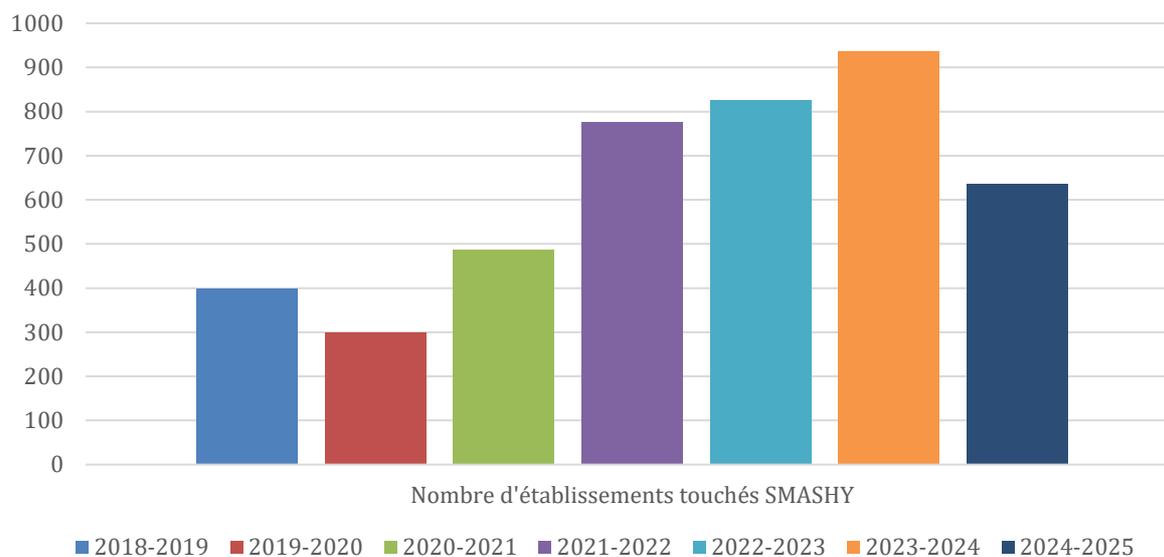
Les conventions avec la Fédération Française du Sport Universitaire (**FFSU**) et la Conférence Des Directeurs et Directrices en STAPS (**C3D STAPS**) ont été signées comme prévu lors des finales des Coupes de France de volley, à Chartres, le 29 mars 2025.

### SMASHY

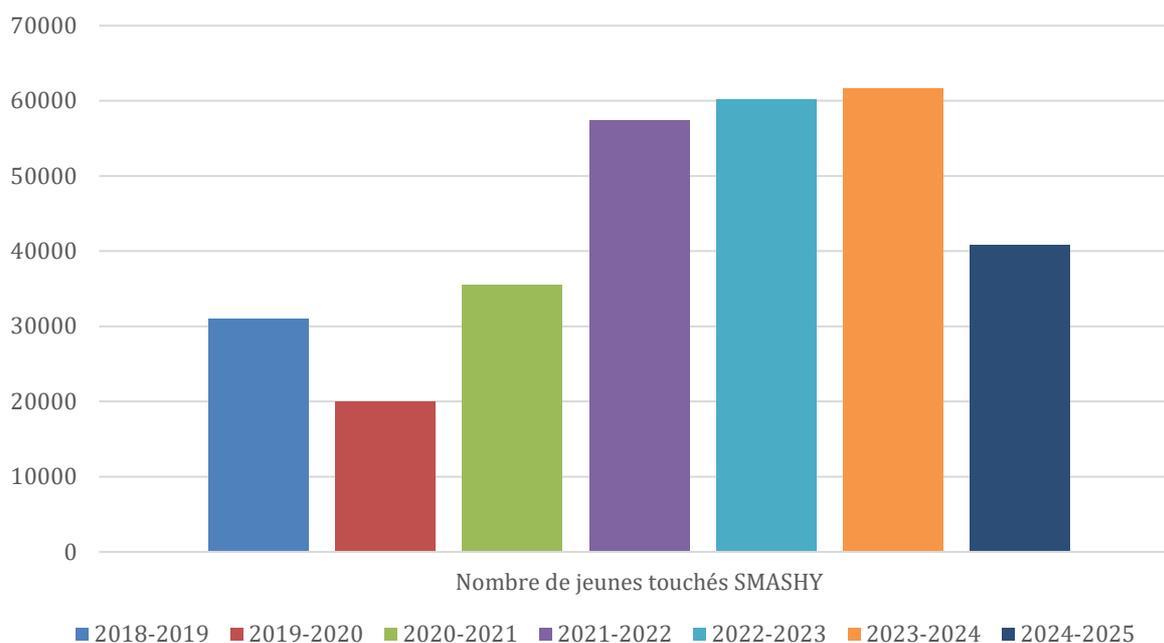
En lien avec le vœu n°2 évoqué en début de réunion, les membres de la CFD ont abordé le dispositif SMASHY. Il a été présenté un point à date des chiffres clés, sachant que les chiffres 2024/2025 ne sont pas arrêtés :



## Évolution du nombre d'établissements partenaires



## Évolution du nombre de jeunes touchés



Les membres ont échangé à propos :

- **Des cadeaux aux élèves** : il a été proposé de revoir le visuel du diplôme SMASHY, qui reste inchangé depuis plusieurs années, et de poursuivre l'envoi d'un poster par jeune (le visuel du poster sera également différent de celui de cette saison).
- **Des dotations aux clubs ou écoles** : un PACK SMASHY sera toujours envoyé à chaque porteur de projet SMASHY, pour le récompenser de sa démarche, mais le contenu devrait évoluer. Une proposition de PACK sera faite pour la prochaine réunion, en tenant compte du budget alloué à ce dispositif.

## « STRUCTURATION FEDERALE »

### Lancement de la campagne PSF 2025

La campagne PSF 2025 de la FFvolley est ouverte depuis le 3 avril. Les structures éligibles ont jusqu'au 23 avril pour déposer une demande de subvention.

Le montant de l'enveloppe PSF 2025 n'est toujours connu à ce jour, mais sera en baisse par rapport à 2024. Dans ce contexte, des dispositions ont été validées par la CF PSF, en lien avec les attentes de l'Agence Nationale du Sport, afin d'éviter le « saupoudrage » :

- Passage à 2 actions max par dossier club & 3 pour les instances
- Sauf si action bonus en lien avec le volley santé, le para volley, ou la citoyenneté.

Des webinaires seront organisés la semaine du 7 avril, pour accompagner au mieux nos structures dans leur démarche.

### DAF

Les formulaires DAF sont clôturés depuis fin mars. Les ligues ont jusqu'au 23 avril pour valider les données renseignées par leurs clubs. La CFD pourra ensuite vérifier si des structures ne sont pas en conformité.

Pour 2025/2026, des légères évolutions du RG DAF seront apportées :

- Augmentation du nombre de licences et d'Unités de Formation (jeunes) requises.
- Les équipes jeunes (6x6 ou 4x4) à engager en championnat ou coupe de France devront être du même genre que le collectif national seniors.

Les membres de la CFD sont d'accord avec ces modifications.

---

Le Président de la CFD

**Sébastien GONÇALVES-MARTINS**

